



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU 11 MARS 2014**

**PRESENTS :**

Ardon : M. Michel TATIN (jusqu'au point 3.1), M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE

La Ferté Saint-Aubin : M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Manucla CHARTIER, Mme Martine BORG, Mme Monique BOUET

Ligny-le-Ribault : Mme Michèle CORMERY,

Marcilly-en-Villette : M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

**Absents excusés** : M. Marc BRYNHOLE remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT, M. Michel TATIN (à partir du point 4.1), Mme Martine BORG (absente au point 1.22), M. Xavier DESCHAMPS (ne prend pas part au vote 1.5 au point 1.8).

**Secrétaire de séance** : M. Philippe FROMENT

Les Comptes rendus sommaires des séances des Conseils Communautaires des 17 décembre 2013 et 20 janvier 2014 sont adoptés à l'unanimité.

**1 – FINANCES et MARCHES PUBLICS**

**1.1. Adoption du Compte de Gestion 2013 du budget principal.**

**Vote favorable à l'unanimité pour DONNER quitus au comptable et ADOPTER le compte de gestion 2013 du Budget Principal de la Communauté de Communes.**

ANNEE 2013	Résultat à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement exercice 2013	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	2 927 328,56 €		-1 770 991,66 €	1 156 336,90 €
Fonctionnement	469 912,78 €	469 912,78 €	738 124,64 €	738 124,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 397 241,34 €</b>	<b>469 912,78 €</b>	<b>-1 032 867,02 €</b>	<b>1 894 461,54€</b>

**1.2. Adoption du Compte de Gestion 2013 du budget annexe SPANC.**

**Vote favorable à l'unanimité pour DONNER quitus au comptable et ADOPTER le compte de gestion 2013 du Budget annexe du SPANC de la Communauté de Communes.**

ANNEE 2013	Résultat à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement exercice 2013	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	1 744,45 €		4 073,06 €	5 817,51 €
Fonctionnement	39 290,16 €	0,00 €	24 023,56 €	63 313,72 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 034,61 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>28 096,62 €</b>	<b>69 131,23 €</b>

**1.3. Adoption du Compte de Gestion 2013 du budget annexe CHAVANNERIE II.**

**Vote favorable à l'unanimité pour DONNER quitus au comptable et ADOPTER le compte de gestion 2013 du Budget annexe CHAVANNERIE II de la Communauté de Communes.**

ANNEE 2013	Résultat à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement exercice 2013	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	4 805,36 €		50 204,44 €	55 009,80 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	1 291,98 €	1 291,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 805,36 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>51 496,42 €</b>	<b>56 301,78 €</b>

**1.4. Adoption du Compte de Gestion 2013 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICE.**

**Vote favorable à l'unanimité pour DONNER quitus au comptable et ADOPTER le compte de gestion 2013 du Budget annexe PRESTATIONS DE SERVICES de la Communauté de Communes**

ANNEE 2013	Résultat à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement exercice 2013	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	100,47 €	0,00 €	0,00 €	100,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>100,47 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100,47 €</b>

**1.5. Adoption du Compte administratif 2013 du budget principal.**

**Vote favorable à l'unanimité (le Président ne participant pas au vote) pour ADOPTER :**

- la section de fonctionnement qui fait ressortir un excédent de **738 124,64 €**.
- la section d'investissement qui fait ressortir un déficit de **1 770 991,66 €**.

	Inscriptions	Réalisations	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	8 364 191,08 €	4 323 237,61 €	<b>-1 770 991,66 €</b>
Recettes d'investissement	8 364 191,08 €	2 552 245,95 €	
Dépenses de fonctionnement	6 899 839,85 €	6 317 845,94 €	<b>738 124,64 €</b>
Recettes de fonctionnement	6 899 839,85 €	7 055 970,58 €	

**1.6. Adoption du Compte administratif 2013 du budget annexe SPANC.**

**Vote favorable à l'unanimité (le Président ne participant pas au vote) pour ADOPTER :**

- la section de fonctionnement qui fait ressortir un excédent de **24 023,56 €**.
- la section d'investissement qui fait ressortir un excédent de **4 073,06 €**.

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	64 892,10 €	20,00 €	<b>4 073,06 €</b>
Recettes d'investissement	64 892,10 €	4 093,06 €	
Dépenses de fonctionnement	134 424,65 €	51 674,60 €	<b>24 023,56 €</b>
Recettes de fonctionnement	134 424,65 €	75 698,16 €	

**1.7. Adoption du Compte administratif 2013 du budget annexe ZAE CHAVANNERIE II.**

**Vote favorable à l'unanimité (le Président ne participant pas au vote) pour ADOPTER :**

- la section de fonctionnement qui fait ressortir un excédent de **1 291,98 €**.
- la section d'investissement qui fait ressortir un excédent de **50 204,44 €**.

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	634 537,50 €	486 281,70 €	50 204,44 €
Recettes d'investissement	634 537,50 €	536 486,14 €	
Dépenses de fonctionnement	686 732,14 €	537 184,36 €	1 291,98 €
Recettes de fonctionnement	686 732,14 €	538 476,34 €	

**1.8. Adoption du Compte administratif 2013 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICE.**

**Vote favorable à l'unanimité** (le Président ne participant pas au vote) pour **ADOPTER** :

- la section de fonctionnement qui fait ressortir un excédent de 0 €.
- la section d'investissement qui fait ressortir un excédent de 0 €.

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	
Dépenses de fonctionnement	300 €	0,00 €	0,00 €
Recettes de fonctionnement	300 €	0,00 €	

**1.9. Affectation du résultat 2013 du budget principal.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour affecter les résultats 2013 du budget principal comme suit :

Section de fonctionnement : excédent de **738 124,64€**, affecté au compte 1068 de la section d'investissement « Excédent de fonctionnement capitalisé du BP 2014 ».

Section d'investissement : excédent de **1 156 336,90 €** est capitalisé au compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

**1.10. Affectation du résultat 2013 du budget annexe SPANC.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour affecter les résultats 2013 du budget SPANC comme suite :

Section de fonctionnement : excédent de **63 313,72 €**, affecté au compte 002 de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».

Section d'investissement : excédent de **5 817,51 €** est capitalisé au compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

**1.11. Affectation du résultat 2013 du budget annexe CHAVANNERIE II.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour affecter les résultats 2013 du budget de La CHAVANNERIE II, comme suit :

Section de fonctionnement : excédent de **1 291,98 €**, affecté au compte 002 de la section de fonctionnement recette « résultat antérieur reporté ».

Section d'investissement : excédent de **55 009,80 €** est capitalisé au compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

**1.12. Affectation du résultat 2013 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICE.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour affecter les résultats 2013 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICE comme suit :

Section de fonctionnement : excédent de **100,47 €**, affecté au compte 002 de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».

Section d'investissement : **0 €**.

**1.13. Vote du BP 2014 du budget principal.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour adopter le budget primitif de la Communauté de Communes équilibré comme suit :

Dépenses de fonctionnement : <b>6 960 878,48 €</b>	Recettes de fonctionnement : <b>6 960 878,48 €</b>
Dépenses d'investissement : <b>5 325 095,53 €</b>	Recettes d'investissement : <b>5 325 095,53 €</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **6 960 878,48 €**.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de **5 325 095,53 €**.

**1.14. Vote du BP 2014 du budget annexe SPANC.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour adopter le budget annexe SPANC équilibré comme suit :

Dépenses de fonctionnement : <b>102 006,29 €</b>	Recettes de fonctionnement : <b>102 006,29 €</b>
Dépenses d'investissement : <b>52 175,80 €</b>	Recettes d'investissement : <b>52 175,80 €</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **102 006,29 €**.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de **52 175,80 €**.

**1.15. Vote du BP 2014 du budget annexe ZAE CHAVANNERIE II.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour adopter le budget annexe ZAE CHAVANNERIE II équilibré comme suit :

Dépenses de fonctionnement : <b>510 522,32 €</b>	Recettes de fonctionnement : <b>510 522,32 €</b>
Dépenses d'investissement : <b>509 230,34 €</b>	Recettes d'investissement : <b>509 230,34 €</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **510 522,32 €**.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de **509 230,34 €**.

**1.16. Vote du BP 2014 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICES.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour adopter le budget annexe PRESTATIONS DE SERVICES équilibré comme suit :

Dépenses de fonctionnement : <b>700,47 €</b>	Recettes de fonctionnement : <b>700,47 €</b>
Dépenses d'investissement : <b>0 €</b>	Recettes d'investissement : <b>0 €</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **700,47 €**.

La section d'investissement qui s'équilibre à **0 €**.

**1.17. Versement de subventions à des associations.**

**Vote favorable à l'unanimité (M. Hervé NIEUVIARTS s'abstient concernant le CILS)**, pour verser une subvention de fonctionnement aux associations ou établissements :

Aide à domicile	21 000,00 €	CILS	45 612,00 €
Soins à domicile	3 900,00 €	CLIC	4 056,60 €
FSE du collègue	1 800,00 €	OTSI	60 043,00 €
Associations du collègue	3 400,00 €	Les Petits Loups	44 000,00 €
Collège Pré des Rois	13 000,00 €	Missions Locales	9 563,40 €
UNSS	1 800,00 €	ESC Natation	5 600,00 €
Amicale du Personnel	3 000,00 €	Jardin et vic	250,00 €

**1.18. Convention de partenariat financier 2013 avec l'OTSI et avenant n°2 à la convention d'objectifs du 24 octobre 2012.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat financier 2014 avec l'OTSI ainsi que l'avenant n°2 à la convention d'objectifs du 24 octobre 2012.

**1.19. Convention de partenariat financier avec « Les Petits Loups ».**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat financier avec « Les Petits Loups ».

**1.20. Convention de partenariat financier avec le CILS.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat financier avec le CILS.

**1.21. Prise de connaissance des marchés passés en 2013.**

Le Conseil Communautaire a **pris acte** de la présentation de la liste des marchés publics conclus en 2013.

**1.22. Avenant n°1 au marché d'ordonnancement, de pilotage et coordination (OPC) relatif à la Construction et à la réhabilitation du Complexe aquatique du Cosson.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre Mission OPC relatif à la construction et à la réhabilitation du complexe aquatique du Cosson. Le nouveau montant du marché est fixé à 57 288,00 € HT, soit 68 745,60 € TTC.

**1.23. Avenants aux marchés de travaux relatifs au Complexe aquatique du Cosson.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer les avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction et à la réhabilitation du complexe aquatique du Cosson. L'incidence financière de l'ensemble des avenants s'établit à 244 637,65 € HT, soit 293 565,18 € TTC.

**1.24. Délibération autorisant Monsieur le Président à attribuer et signer le marché de services de location de cars avec chauffeurs passé en groupement de commandes.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à attribuer et à signer le marché de services de location de cars avec chauffeurs.

## 2- RESSOURCES HUMAINES

**2.1. Modification du tableau des effectifs : création de postes pour le Complexe Aquatique du Cosson.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour créer les 11 postes suivants, à temps plein :

- 6 postes du cadre d'emplois des éducateurs des Activités Physiques et Sportives (catégorie B)
- 2 postes du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (catégorie C)
- 1 poste d'agent de maîtrise ou titulaire d'un grade du cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C)
- 2 postes du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C),

**2.2. Recrutements en emplois saisonniers.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour créer 4 emplois pour accroissement d'activité saisonnier, dont 3 du cadre d'emplois des Educateurs des Activités Physiques et Sportives, et 1 du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour une durée maximale de 2 mois chacun.

**2.3. Emploi d'avenir au Complexe Aquatique du Cosson.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour recruter un emploi d'avenir en qualité d'agent d'entretien au Complexe Aquatique du Cosson.

**2.4. Mise à disposition d'un agent à l'Office de Tourisme.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à renouveler la convention de mise à disposition pour une période de 3 ans à compter du 6 avril 2014

## 3 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**3.1. Avenant n°1 à la convention de subventionnement de l'entreprise Cartonage de l'Orléanais.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 qui octroie un délai supplémentaire à l'entreprise Cartonage de l'Orléanais afin de lui permettre de créer les emplois prévus à la convention du 15 janvier 2008.

## 4 - SPANC

**4.1. Adoption du rapport d'activités 2013 du SPANC.**

Le Conseil Communautaire a **pris acte** de la présentation du rapport d'activité du SPANC pour 2013.

## 5 - AFFAIRES SOCIALES

**5.1. Convention Allocation Logement Temporaire 2014.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention Allocation Logement Temporaire pour l'année 2014 conclue avec l'Etat.

La Ferté Saint-Aubin, le 13 MARS 2014

Le Président,  
Xavier DESCHAMPS

